

RAPPORT DE COMMISSION

PREAVIS INTERCOMMUNAL N° 33-2018

AU CONSEIL COMMUNAL

Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens – Secteur 9 « Bois / Villars »

La Commission, chargée d'étudier cet objet, s'est réunie le lundi 25 juin à 19 heures au CTC.

Elle était composée des membres suivants :

Madame Eveline Henry et de Messieurs Francesco Munafo, Reza Safaï, Maximilien Anhorn, Silvio Torriani, Robert Mulopo, Jean-François Jeanrichard et Jean-Marc Dupuis président-rapporteur. Une délégation municipale, composée de Madame Tinetta Maystre et de Monsieur Christophe Sarda, chef de service travaux, nous a présenté les enjeux de ce préavis.

Il est 19 heures, la Commission est au complet et le Président de séance introduit les débats relatifs à l'objet se situant quelques mètres sous terre, mais revêtant néanmoins toute son importance.

Après les salutations d'usage de la part de la Municipalité, Monsieur Christophe Sarda nous présente l'objet par le biais d'une présentation concise et précise (en annexe).

Introduction

L'entente intercommunale Mèbre-Sorge (M+S) soufflera bientôt ses 60 bougies. Elle a pour objectif la gestion et l'entretien d'environ 11 km de collecteur aboutissant à la Step de Lausanne. Elle est composée des communes de Crissier, Chavannes, Ecublens, St-Sulpice et Renens, propriétaires de l'ouvrage. Les communes utilisatrices sises en amont soit Romanel, Cheseaux, Lausanne, Villars St-Croix, Bussigny et Jouxtens participent également à son financement.

Par le passé l'entente M+S était dotée d'un fonds permettant de financer certains travaux d'entretien et de rénovation. Depuis près de 10 ans, ce fonds est tari et le financement des entretiens des secteurs de l'ouvrage s'opère par voie de préavis intercommunaux.

Le préavis détaille les travaux effectués ces 10 dernières années sur 8 secteurs.

L'objet du préavis, le secteur 9

Situé topographiquement aux coordonnées moyennes 533200/153600 (sous le lit de la Sorge), ce tronçon présente de nombreux défauts : joints non étanches, calcaire, altération du béton, etc.

Les travaux prévus sur ce collecteur de 100cm de diamètre et d'une longueur de 390 mètres sont nécessaires avant qu'il ne soit complètement HS permettant de les réaliser par des techniques de chemisage.

Certaines chambres d'accès, points faibles de l'ouvrage, seront condamnées.

Les travaux seront effectués en dehors des périodes de frai donc par temps chaud et sec.

Devisé à CHF 381'000.-, le coût de ces travaux est réparti entre les 5 communes propriétaires selon une clé de répartition revue en 2013. Il en coûtera ainsi donc CHF 118'529.- au Trésor renanais.

Après un débat fort intéressant sur l'art d'amener les eaux claires et usées à la station d'épuration, la Commission vous recommande d'accepter à l'unanimité les conclusions de ce préavis.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis intercommunal N° 33-2018 de la Municipalité du 4 juin 2018,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

AUTORISE l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, secteur 9 "Bois / Villars".

ACCORDE à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 381'000.- TTC, selon les modalités décrites sous les points 4 à 6 ci-dessus.

ALLOUE à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de CHF 118'529.- TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 5 et 6 ci-dessus.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte no 3861.5005.5620 "Collecteur intercommunal Sorge, à Ecublens, secteur 9 "Bois / Villars" et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le Fonds de réserve "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux", compte no 9280.1006.

Approuvé par la Commission de l'Entente intercommunale dans sa séance du 28 mars 2018.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 4 juin 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Jean-François Clément

Michel Vevre

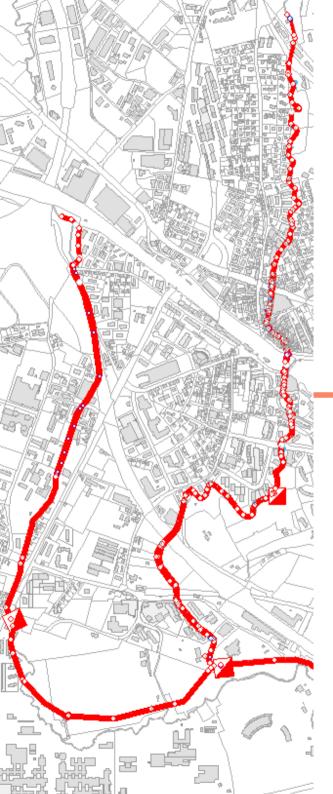
Le Secrétaire municipal:

Membres de la Municipalité concernés :

- M. Jean-François Clément, Syndic
- Mme Tinetta Maystre

Annexes:

- 1. Plan de situation
- 2. Photos des inspections TV des canalisations
- 3. Plan d'ensemble



Réhabilitation collecteur intercommunal Sorge à Chavannes

Secteur 9 : Bois-Villars



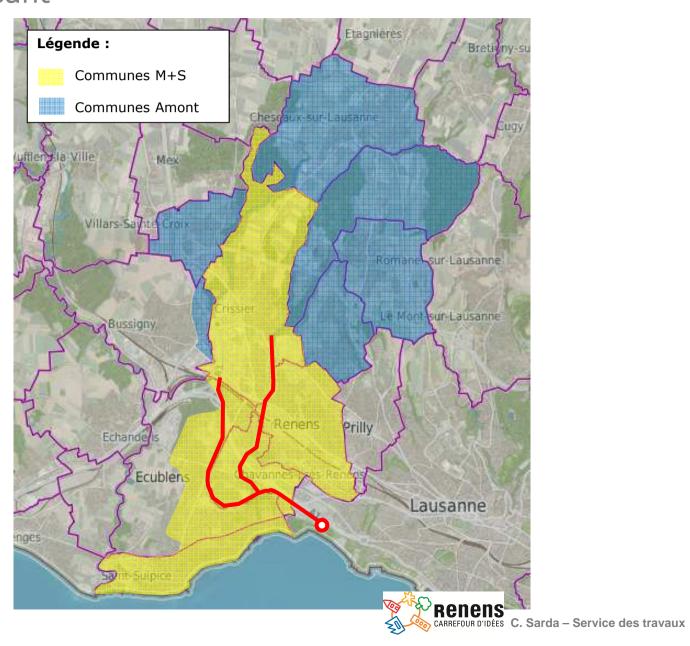
Contenu

- 1. Entente Mèbre-Sorge
 - 2. Mesures PGEEi
 - 3. Résultat du contrôle des ouvrages
 - 4. Travaux envisagés sur le secteur 9
 - 5. Coûts
 - 6. Questions?



1. Entente Mèbre-Sorge

Bassin versant





1. Entente Mèbre-Sorge

Données importantes

Année de construction : 1965

Communes propriétaires : Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens,

Renens et Saint-Sulpice

Communes utilisatrices: Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne,

Jouxtens-Mézery, Lausanne (Vernand), Villars-Ste-

Croix et Bussigny (partie ZI)

Nombre d'habitants : 60'000

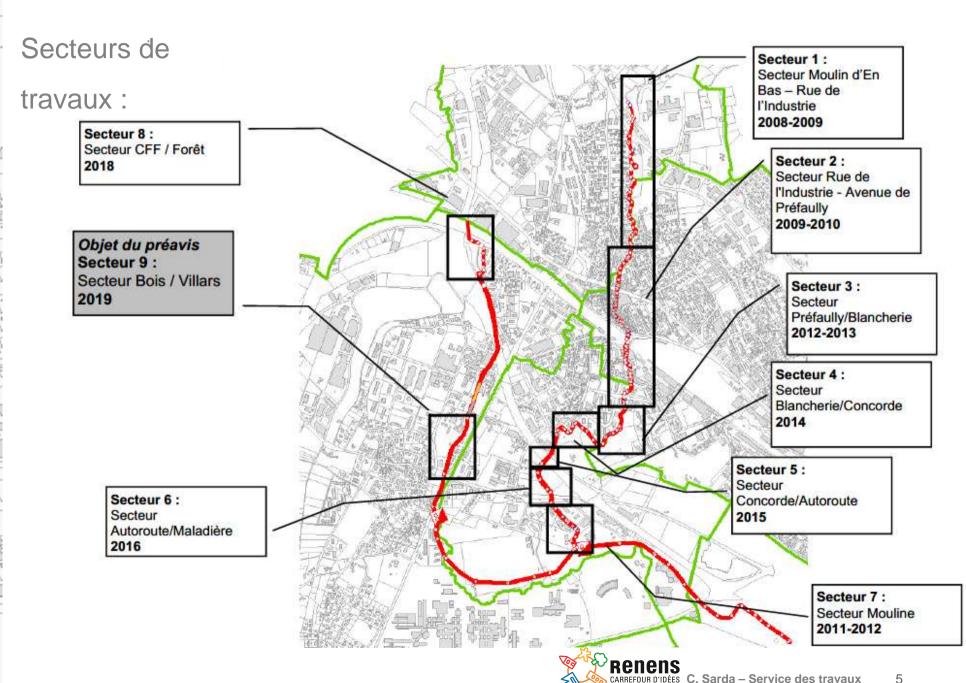
Nombre d'équivalent-hab : env. 85'000

Longueur du réseau : 11 km

Valeur de remplacement : env. 30 mio

- T 0 0 0 0 Entente intercommunale Mèbre-Sorge

2. Mesures du PGEEi



3. Résultat du contrôle des ouvrages

Photos de quelques dégâts :





4. Travaux envisagés sur le secteur 9

Secteur 9 : Bois - Villars



Légende :

Limite communale

Tronçons M+S à assainir

Chambres à conserver

Chambres à condamner (travaux effectuer par une entreprise de génie civil)

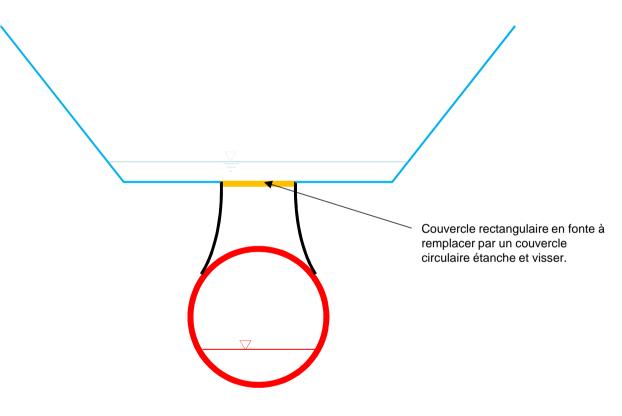
4. Travaux envisagés sur le secteur 9

Secteur 9 : Bois - Villars (Génie civil)



4 chambres à conserver **et à modifier**: Pose d'un couvercle circulaire diamètre 60cm étanche et vissé.

Chambre à conserver sous le lit de la rivière:



4. Travaux envisagés sur le secteur 9

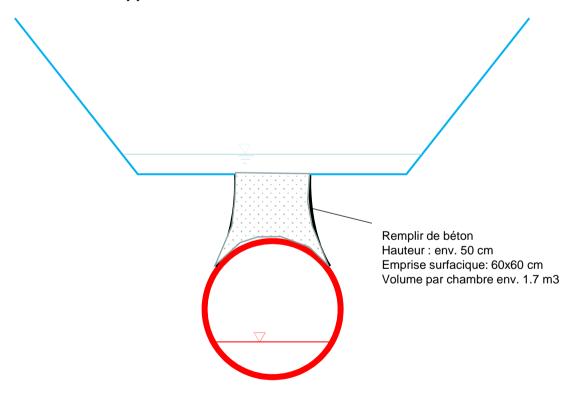
Secteur 9 : Bois - Villars (Génie civil)



5 chambres à supprimer:

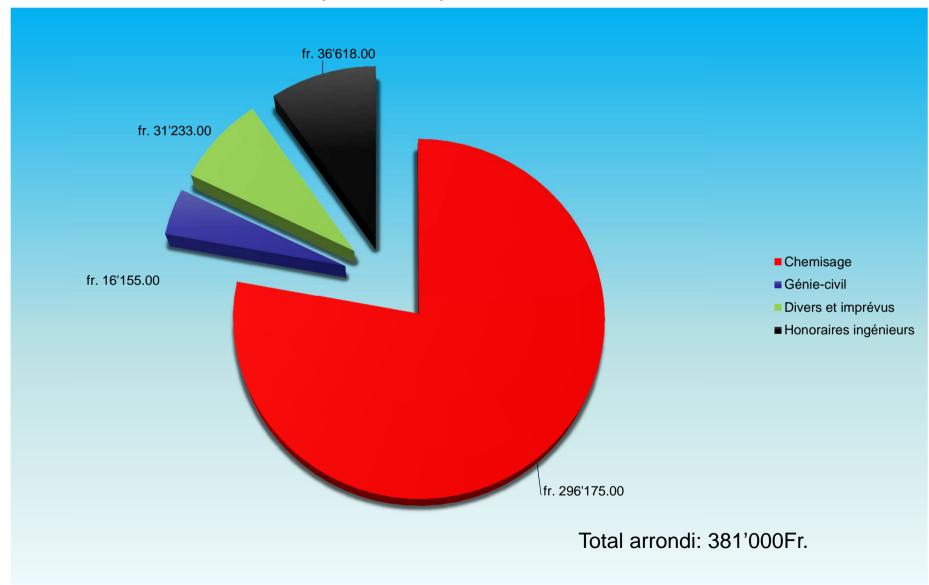
Remplir les "cheminées" avec du béton, jusqu'au niveau du lit de la rivière. Coffrage perdu étanche. Couvercle rectangulaire à évacuer.

Chambre à supprimer sous le lit de la rivière:



5. Coûts des travaux sur le secteur 9

Secteur 9 : Bois - Villars (Finances)

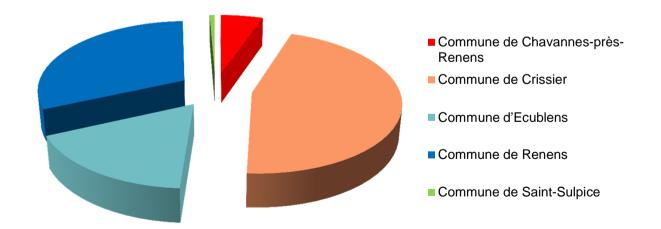


5. Coûts des travaux sur le secteur 9

Secteur 9 : Bois - Villars (Répartition)

	Clé de répartition 2018*	Montants	
Commune de Chavannes-près-Renens	5.36 %	CHF	20'422
Commune de Crissier	45.62 %	CHF	173′812
Commune d'Ecublens	17.27 %	CHF	65′799
Commune de Renens	31.11 %	CHF	118′529
Commune de Saint-Sulpice	0.64 %	CHF	2'438
	100.00 %	CHF	381'000

^{*}Consommation 2016 - Etat au 11.05.2017



Questions?